**Demande d'emplacement dans un marché ou une halle**

Dans le cas de l’exercice de votre activité sur des marchés, vous devrez déposer une demande d'autorisation à la mairie ou au concessionnaire du marché.

Rappelons que l’autorisation d’occupation du domaine public qui vous sera alors cédée est personnelle, précaire, et révocable.

Pour obtenir cette autorisation, vous devez envoyer à la mairie où se situe le marché une lettre de demande, ainsi que les justificatifs concernant votre activité :

* Raison sociale et descriptif détaillé de votre commerce
* Extrait Kbis en cours de validité
* Photocopie de votre carte de commerçant non sédentaire
* Photocopie de votre contrat d’assurance.

Plus d’infos sur Service Public :

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32276>

**EXEMPLE DE LETTRE**

***Nom, prénom  
Adresse  
CP - Ville***

***Destinataire  
Adresse  
CP - Ville  
  
A <...>, le <...>***

Madame/Monsieur le Maire,  
  
Par la présente, j'ai l'honneur de solliciter l'obtention d'un emplacement sur le marché communal de <...ville...>, qui a lieu le <...jour...>.  
  
Je souhaite vendre sur ce marché <...produits vendus...>. Pour ce faire, j'aurais besoin d'un emplacement de <…> mètres linéaires afin de stationner mon véhicule OU d'installer mon étalage pour présenter mes marchandises.  
  
Vous trouverez ci-joint différents justificatifs concernant mon activité : raison sociale et descriptif détaillé de mon commerce, extrait Kbis en cours de validité, photocopie de ma carte de commerçant non sédentaire, photocopie de mon contrat d’assurance.

En espérant que vous donnerez une suite favorable à ma demande, je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.  
  
Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur le Maire, l'assurance de mes respectueuses salutations.

*votre signature*